

Recommandation d'exécution

FIXITherm Spaceloft Board, Fixit Aeropan Travaux de pose et d'enduction (application extérieure) nattes aérogel

Remarque importante : Veuillez noter que le «panneau d'isolation thermique haute performance Fixit Aeropan» ne peut être utilisé à l'extérieur que dans une mesure limitée comme les embrasures, couvertes de fenêtres, etc. Mais pas partout sur la façade. Le «panneau d'isolation thermique haute performance Spaceloft Board» est approuvé pour une utilisation sur toute la surface de la façade.

Exigences quant au support

Le support doit être sec, sans poussière et exempt de saletés et d'impuretés pouvant réduire l'adhérence. Le support doit être plan et droit. Les bavures et résidus de mortier en saillie sont à racler et les inégalités et cavités importantes sont à égaliser avec Fixit 462 Enduit de rénovation.

Pose des nattes aérogel

Les surfaces des panneaux doivent être sèches et propres. Avant l'application de la colle à panneaux d'isolation Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger, étaler d'abord sur les nattes aérogel une couche mince (lissage à la spatule) et presser. Ensuite, à l'aide d'une taloche dentée 10x10 mm, Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger est appliqué sur toute la surface des nattes aérogel et du support de maçonnerie. En exerçant une légère pression (floating & buttering), les nattes aérogel sont alors posées bord à bord, bien aboutées et avec joints décalés.

Doublage

En cas de doublage, les nattes aérogel doivent être préalablement recouvertes sur les deux faces avec un lissage à la spatule.

Chevillage

Après un temps d'attente d'au moins un jour, le chevillage affleurant peut être exécuté avec les chevilles à frapper Aero-Calce NDF et les rosaces AeroCalce HTU (4 - 5 chevilles par panneau). Pour éviter que les fibres de la natte aérogel ne s'enroulent autour du foret, une cavité sera brûlée préalablement dans la natte aérogel, avec un outil approprié (fer à souder, lame chaude).

Couche de fond

Après la pose et le chevillage des panneaux isolants ainsi qu'un lissage préalable à la spatule, Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger est appliqué à l'aide d'une taloche en acier inoxydable, en une couche de 6-8 mm d'épaisseur, puis égalisé à la règle. Selon la finition choisie, la couche de fond fraîche est brossée transversalement avec une brosse à façade.

Armature du treillis

Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger est étalé au plus tôt 10 jours après la couche de fond, au moyen de la taloche en acier inoxydable, en une couche de 3-4 mm

d'épaisseur, en bandes d'env. 1.10 m. Directement après, le treillis d'armature 7x7 mm est posé sans pli, avec la taloche en acier, dans la couche de Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger. Le mortier passant à travers le treillis est lissé. Le treillis d'armature doit être entièrement enrobé dans le tiers supérieur de la couche de mortier et ne doit plus être visible. Les treillis d'armature doivent croiser d'au moins 10 cm.

Couches d'apprêt

Au plus tôt après 1 semaine, avec :

- Fixit 471 Couche de fond Premium
- Fixit 475 Couche de fond pour crépis minéraux

Crépi de finition

- Fixit 777 Ribage précieux extrablanc
- Fixit 740 Si Crépi de finition silicate/silicone extérieur

Peintures

- Fixit 786 Si Peinture garnissante silicate/silicone
- Premium Dark Peinture de façades

Application de la peinture

Une couche d'égalisation appliquée en 2 couches avec la peinture pour façades conforme au système, de couleur identique à l'enduit, est généralement recommandée pour la prévention des algues et des champignons.

Facteur de réflexion lumineuse

Le facteur de réflexion lumineuse de la couche de finition ne doit pas être inférieur à 25 (valeur Y).

Divers

La mise en œuvre de tous les produits doit se conformer aux fiches techniques y relatives, dans leur version actuellement en vigueur. Les descriptions des produits sont des recommandations et correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Il s'agit de conseils techniques d'ordre général qui ne tiennent pas compte du cas d'application concret. En outre, nos conditions générales de vente et les fiches techniques de l'ASEPP actuellement en vigueur ainsi que les normes SIA 242 "Travaux de plâtrage et de construction à sec", 118/243 "Isolation thermique extérieure crépie" ainsi que la norme 243 "Conditions générales pour l'isolation thermique extérieure crépie" sont applicables.